

La lettre du maire

Pascal Beudet

N° 6 février 2006 Aubervilliers

zoom

JEUNES

Le droit de s'épanouir



La mise en place du conseil local des jeunes symbolise la politique volontaire de la municipalité en faveur de la jeunesse.

L'action de la municipalité en faveur de la jeunesse a toujours été une priorité. Que ce soit en matière d'enseignement, de loisirs, de culture, de sport, d'aide à l'emploi et à l'insertion, de citoyenneté, initiatives, réalisations et équipements sont nombreux à Aubervilliers.

2006 marquera encore une volonté forte de poursuivre dans ce sens. Le dispositif de réussite éducative dans lequel la Ville s'est inscrite va entrer en vigueur pour donner toutes leurs chances aux enfants et aux jeunes d'Aubervilliers. Le 1^{er} février dernier, j'ai signé avec le président de la Caisse d'allocation familiale de la Seine-Saint-Denis deux contrats qui vont renforcer l'accueil des enfants et l'offre d'activités pour les 6-18 ans. Cette année verra aussi l'augmentation du nombre de séjours et mini-séjours, l'implantation d'un terrain de proximité dans le quartier du Landy, l'agrandissement du studio John Lennon, le développement de l'atelier journalisme,

la rénovation de la maison de la jeunesse au centre-ville...

Je veux que les jeunes d'Aubervilliers, dans leur diversité, puissent s'épanouir dans leur ville. Je veux aussi qu'ils puissent se construire un avenir digne de ce nom dans un pays qui cesse de transformer leur vie en un véritable parcours d'obstacles.

Le dernier mauvais coup du gouvernement, le CPE vise à précariser, flexibiliser davantage leur accès à l'emploi. Après le CNE, on voit bien où veulent en venir les « réformes » de la droite : à un incroyable retour en arrière avec la destruction du code du travail. C'est ce que réclament depuis des années les représentants du patronat. Il ne faut pas les laisser faire. Le vote des députés de l'UMP pour imposer le CPE ne signifie pas la fin de l'histoire et ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement se verrait contraint de jeter aux oubliettes un projet qui sacrifie la jeunesse de France. La mobilisation de tous, jeunes et moins jeunes, peut faire reculer Villepin ■

Rendez-vous en juin

Les rencontres que j'ai proposé d'organiser sur la place des jeunes dans la ville constitueront une initiative très forte durant le mois de juin prochain. Studieuses, dynamiques, festives sur la forme, ces rencontres seront un grand moment réservé à l'écoute de tous les jeunes Albertivillariens. L'objectif est de ne pas faire semblant mais d'éclairer un débat citoyen, de travailler à des réponses nouvelles, de déboucher sur du concret. C'est vrai, les premières inquiétudes de la jeunesse, l'emploi, la formation, l'insertion ne concernent pas directement l'action municipale, mais découlent de politiques nationales. C'est vrai que les moyens financiers et humains de la commune sont insuffisants pour répondre à tous les besoins exprimés. C'est vrai aussi qu'en donnant la parole aux intéressés, je suis persuadé que nous pouvons orienter encore plus efficacement les ressources que nous consacrons à la jeunesse. La création du conseil local des jeunes a été une étape importante. Je crois sincèrement que les rencontres de juin permettront d'aller plus loin ■

contact

Pascal Beudet

maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beudet@mairie-aubervilliers.fr

CONTRE TOUTES LES INTOLÉRANCES

Apprendre à vivre en

Mahomet mourut à Médine le 6 juin 632, laissant un trésor culturel, spirituel basé sur l'amour de l'Homme envers ses semblables. »

Ne voyez dans cette citation sur la vie du prophète des musulmans aucun prosélytisme ni aucune tentative de faire de la parole « divine » quelle qu'elle soit et de quelque religion que ce soit une référence dans l'organisation républicaine et laïque de notre société.

Mais ce message d'amour et de tolérance que délivrent d'ailleurs toutes les religions monothéistes a été de tout temps et en tous lieux trop souvent dévoyé ou oublié.

Les réactions violentes parfois fanatiques qui, dans différents pays ont fait suite à la publication de douze caricatures de Mahomet, en sont, me semble-t-il, un élément révélateur.

Attention aux amalgames

Comme beaucoup de citoyens, j'ai été choqué par la caricature qui fait un amalgame entre la religion musulmane et le terrorisme. Cette assimilation, qui tente de jeter l'opprobre sur une religion dont la grande majorité de ses croyants notamment en France

Le message d'amour et de tolérance que délivrent d'ailleurs toutes les religions monothéistes a été de tout temps et en tous lieux trop souvent dévoyé ou oublié.

Affirmer les principes de laïcité qui fondent notre société : c'est le moyen de garantir le droit à la liberté de culte, la liberté de pensée et d'expression.

aspirent à la paix et au respect du vivre ensemble, est insupportable et condamnable. La réponse à cette provocation ne passe pas par la remise en cause des principes qui garantissent à tous et à chacun le droit à la liberté d'expression.

La seule réponse possible est de demander aux juges de dire le droit et le cas échéant de condamner ceux qui par leurs écrits, leurs paroles, leurs actes, leurs productions graphiques portent atteinte aux principes du respect de la personne et à toute collectivité humaine qu'elle soit avec ou sans religion.

La liberté de la presse, pilier de la démocratie

Je crois qu'il est sain pour la démocratie d'accepter que l'on puisse prendre du recul et traiter avec humour, voire dérision, les convictions philosophiques, spirituelles, politiques, les pratiques, les comportements ou les us et les coutumes de tel ou tel groupe de personnes.

Pour autant, cette liberté d'expression, que rien ne justifie de remettre en question, n'a de sens que si elle s'enracine dans le respect des valeurs de notre République qui bannissent et punissent le racisme, la xénophobie et les appels à la haine.

Dans un monde où les groupes de pressions idéologique, politique, religieux, économique deviennent de plus en plus prégnants, il y a urgence à ne rien céder sur l'essentiel dont

ensemble !

fait partie la liberté de la presse qui est un des piliers de la démocratie.

La voix de la raison

Face à toutes les intolérances, il nous faut imposer la voix de la raison, de la responsabilité et du respect d'autrui.

Face aux tentatives d'instrumentalisation politique des religions au bénéfice des tenants de l'affrontement de civilisations ou religieux qui d'ailleurs ne sont que le choc des cultures et de l'ignorance, il nous faut réaffirmer les principes de laïcité qui sont le socle dur de l'organisation de notre société.

C'est un combat qui concerne tous les citoyens car c'est le seul moyen de garantir à chacun le droit à la liberté de culte, la liberté de pensée et d'expression.

Vivre ensemble

Dans un pays, dans une ville où ont le droit de « Cité(r) » toutes les religions, je veux réaffirmer mes engagements pour que le vivre ensemble l'emporte sur tous les communautarismes, les replis identitaires, les enfermements idéologiques, spirituels, pour le respect des croyances et des non-croyances de chacun.

Nous devons, comme le disait Martin Luther King : « Apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. » ■

**« Apprendre à vivre ensemble
comme des frères, sinon
nous allons mourir tous ensemble
comme des idiots. »**

Martin Luther King

flash

Arrêter de prendre aux pauvres pour donner aux riches

Les sociétés du CAC 40 affichent des bénéfiques records, mais elles ne créent pas d'emploi ou licencient. Avec la loi de finance 2006, la contribution des plus fortunés et des grandes entreprises est encore allégée. Les taxes sur la consommation, celles que tout le monde paie sans distinction de ressources, ne cessent de croître alors que l'impôt sur le revenu, le plus juste, ne représentera cette année que 17,3 % des recettes fiscales. Les dotations aux collectivités stagnent ou régressent mais les transferts de charges continuent. En fait, non sans cynisme, l'Etat veut contraindre nombre de communes à renoncer à des services, à les privatiser et à augmenter les impôts locaux. Non ! Une vraie réforme de la fiscalité s'impose, pour prendre l'argent où il se trouve. Pas dans la poche des Albertivillariens.

Les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales étaient au cœur du débat d'orientation budgétaire du dernier conseil municipal.



Consultation sur le droit de vote des résidents étrangers

Les résidents étrangers ressortissants de l'Union européenne disposent du droit de vote aux élections municipales et européennes. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les résidents étrangers non-communautaires ? A l'heure où le principe même de l'immigration et les droits des étrangers sont remis en question, voire bafoués, nous devons mener une juste bataille pour qu'enfin le mot « égalité » prenne tout son sens. C'est pourquoi je souhaite que tous les Albertivillariens puissent prochainement se prononcer sur leur volonté de voir le droit de vote accordé à tous les résidents étrangers de notre commune.

Une consultation locale sur le droit de vote des étrangers sera organisée à la fin du mois de juin prochain.



Un peu de sérieux Monsieur Augy

Lorsque le premier représentant de la droite locale boude sa tribune dans *Aubermensuel* sous un prétexte pour le moins spécieux, ce n'est pas brillant, c'est politicien, mais on peut considérer que cela fait partie de la règle du jeu. Quand le même et ses colistiers refusent de participer au conseil municipal, ce sont les électeurs qu'ils bafouent. Nous avons la chance en France d'avoir de fréquentes élections permettant aux citoyens de s'exprimer souvent et en toute transparence, en élisant une majorité et une opposition. Si cette dernière est absente volontairement et systématiquement de l'instance dans laquelle elle a été élue, c'est le débat démocratique qui est jeu. Et ce n'est pas très sérieux.

L'Appel des 93

Pour un regard juste sur nos villes

Les incidents de l'automne dernier dans les banlieues ont été une nouvelle fois l'occasion pour les médias de stigmatiser un département en le réduisant à des images fortes de violence gratuite. La Seine-Saint-Denis subit depuis trop longtemps une avalanche de clichés sur ses villes et sa population. Certes, celles-ci connaissent de grandes difficultés, d'ordre social ou économique, mais le plus souvent ces difficultés sont le résultat d'une politique gouvernementale désastreuse qui ne fait qu'accroître les inégalités sociales et territoriales. La Seine-Saint-Denis c'est aussi et surtout un territoire diversifié, solidaire, riche en projets et en valeurs. C'est pour ces raisons que j'ai choisi de soutenir l'Appel des 93 lancé par le Conseil général et qui vise à changer l'image de nos villes, à faire tomber les préjugés, et à mettre en valeur les richesses de notre département ■

28 janvier, la première assemblée générale de l'Appel des 93 s'est tenue au Théâtre de la Commune.



Commémoration

Hommage à Suzanne Martorell

Le 8 février 1962, neuf militants pacifistes, qui participaient à une manifestation pour dénoncer les crimes perpétrés par l'OAS en France et en Algérie, trouvèrent la mort, piégés par la charge violente de la police

dans l'escalier du métro Charonne. Parmi eux, Suzanne Martorell, habitante d'Aubervilliers. Son engagement pour la cause algérienne et l'indépendance du pays lui a coûté la vie. Aujourd'hui, le débat sur la loi du 23 février 2005, et en particulier sur l'amendement prônant l'enseignement du « rôle positif » de la colonisation, a mis à jour le risque de réhabiliter la colonisation française, en occultant les dérives et les crimes que celle-ci a engendrés. Restons vigilants quant à la tentative de réécrire l'histoire de France, c'est notre devoir de mémoire ■

8 février, cérémonie d'hommage à Suzanne Martorell au pied de la cité Robespierre.



Ecoles

Soutenir l'école maternelle

J'accueillais récemment Anne Sylvestre sur le chantier de l'école qui portera son nom. Elle s'est dit ravie de découvrir ce projet d'envergure, à l'encontre de la tendance actuelle qui remet en cause le principe même de l'école maternelle. En effet, à l'heure où l'Etat envisage de se désengager de ce service public, la municipalité choisit d'investir dans quinze nouvelles classes maternelles. C'est un signe fort, qui répond à une nécessité sociale : supprimer la maternelle reviendrait à accroître sensiblement le risque d'échec scolaire pour les enfants des familles les plus modestes ■

27 janvier, visite d'Anne Sylvestre sur le chantier de l'école qui ouvrira à la rentrée prochaine.



Mardi 21 février

Aménagement. Visite du Préfet de Seine-Saint-Denis sur le Fort d'Aubervilliers.

Mercredi 22 février

Institutions. Bureau communautaire à Plaine Commune.

Mercredi 22 février

Santé et social. Réunion avec le Directeur départemental de l'action sanitaire et sociale (Ddass).

Jeudi 23 février

Institutions. Conseil municipal.

Mardi 28 février

Institutions. Conseil communautaire à Plaine Commune.

Dimanche 5 mars

Relations internationales. Voyage en Israël et en Palestine avec Patrick Braouezec.

Mercredi 8 mars

Égalité des chances. Journée internationale pour les droits des femmes.

Dimanche 19 mars

Commémoration. Cérémonie du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Mardi 21 mars

Égalité des chances. Journée mondiale de lutte contre le racisme.

Jeudi 23 mars

Institutions. Conseil municipal.

rendez-vous

Débat public

Sur le droit de vote des étrangers non-communautaires aux élections locales.

Vendredi 17 mars

20 heures, Hôtel de Ville, salle des mariages.

À l'initiative du MRAP, de la LDH et des associations locales.

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 6 • février 2006 • Directeur de la publication Pascal Beaudet • Création graphique D@D • Maquettiste Zina Terki • Crédit photographique Willy Vainqueur • Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriot • Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr • Photogravure & impression POM.